

AA HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 37.000 EUR
Siège Social : 48-52 Avenue des Châtaigniers – 95150 TAVERNY
509 075 651 RCS Pontoise
(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 4 JUIN 2025

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024
.. /

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font apparaître un résultat bénéficiaire de 34.847 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice 34.847 euros**
- **A affecter au compte « Report à nouveau » 149.878 euros**
- **Soit un bénéfice distribuable de 184.725 euros**

En totalité au compte de « Report à nouveau »

ce qui aura pour effet de porter le solde créditeur dudit compte d'un montant de 149.878 euros à 184.725 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate également qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée comme suit :

- **Voix pour : 370**
- **Voix contre : 0**
- **Abstention : 0**

Document e-signé, après lecture, par le Président, avec l'accord du signataire, via la plateforme DocuSign

Signé par :

7228C01C5230459...

Le Président
Monsieur Arnaud Magnier

COMPTES ANNUELS
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

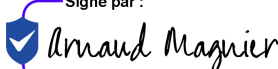
SAS AA HOLDING

48 Avenue des Châtaigniers 95150 TAVERNY FRANCE

Certifiée conforme à l'original

exponens 

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrit au tableau de l'ordre de Paris
<http://www.exponens.com>

Signé par :

7228C01C5230459...

- SOMMAIRE -

AA HOLDING

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Attestation	3
Comptes annuels	
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Annexe comptable	
Annexe au bilan et compte de résultat	10
Comptes annuels détaillés	
Bilan actif détaillé	17
Bilan passif détaillé	18
Compte de résultat détaillé	19
Liasse fiscale	
Imprimés fiscaux	22

- Attestation -

AA HOLDING

du 01/01/2024 au 31/12/2024

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise :

SAS AA HOLDING
48 Avenue des Châtaigniers 95150 TAVERNY FRANCE

relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Conformément à notre lettre de mission nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes annuels qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	478 666 €
Chiffre d'affaires :	0 €
Résultat net comptable :	34 847 €

Fait à : **PARIS**Le : **24/03/2025****David DANA**

Expert-comptable



COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

AA HOLDING
du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N			N-1
	Brut	Amort. et	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon méthode équivalence				
Autres participations	82 481		82 481	82 481
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	82 481		82 481	82 481
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	393 300		393 300	393 300
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 885		2 885	7 613
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	396 185		396 185	400 913
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	478 666		478 666	483 394
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

AA HOLDING

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 37 000,00)	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	149 878	118 337
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	34 847	31 541
Situation Nette	225 425	190 578
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	225 425	190 578
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	248 272	288 272
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 969	4 544
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	253 241	292 816
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	478 666	483 394
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à plus d'un an	
	à moins d'un an	
	253 241,00	292 816,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs :		

- COMPTE DE RESULTAT -

AA HOLDING

du 01/01/2024 au 31/12/2024

			N	N-1
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				830
Total des produits d'exploitation I (1)				830
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			5 742	3 269
Impôts, taxes et versements assimilés				327
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortiss...				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisio...				
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux provisi...				
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux prov...				
Autres charges				
Total des charges d'exploitations II (2)			5 742	3 596
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-5 742	-2 766
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)			40 589	34 307
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobil...				
Autres intérêts et produits assimilés (5)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			40 589	34 307

- COMPTE DE RESULTAT -

AA HOLDING

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	40 589	34 307
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	34 847	31 541
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits Exceptionnels VI		
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles VII		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
BENEFICE OU PERTE	34 847	31 541
Renvois:		
(1) dont produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs :		
(3) dont crédit-bail mobilier :		
(3) dont crédit-bail immobilier :		
(5) dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) dont intérêts concernant les entreprises liées :		

ANNEXE COMPTABLE

AA HOLDING

du 01/01/2024 au 31/12/2024

AA HOLDING

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 478 666€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 34 847€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

AA HOLDING
du 01/01/2024 au 31/12/2024

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ACTIF

Immobilisations Financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition ou d'apport. L'escompte obtenu pour une acquisition des titres est directement déduit du coût d'acquisition.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne de titres est appréciée sur la base, par exemple :

- des capitaux propres, des résultats de la filiale et de ses perspectives d'avenir,
- de multiples résultats (exploitation, courant, consolidés) en fonction de la spécificité de chaque entité, de l'évolution du marché, etc...

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

Immobilisations Financières	Valeur brute Début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/Rebut	Valeur Brute Fin exercice
Participations évaluées (méthode équivalence)	-	-	-	-	-	-
Autres participations	82 481	-	-	-	-	82 481
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts & Autres Immo financières	-	-	-	-	-	-
TOTAUX	82 481	-	-	-	-	82 481

Filiales et Participations

Nom	Capital	Autres Capitaux Propres	Quote part Détenue en %	Valeur Comptable Titres détenus (Brute)	Valeur Comptable Titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Cautions	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
Filiales détenues à plus de 50 %										
AA1 CAPITAL HOLDING INC	9 626	1 027 885	100,00	82 481	82 481	393 300		59 618	45 531	45 745

AA HOLDING
du 01/01/2024 au 31/12/2024

État des Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d’inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		-	-	-
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		-	-	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
	Autres impôts et taxes	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		393 300	393 300	-
Débiteurs divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
TOTALX		393 300	393 300	-
Prêts accordés en cours d'exercice		-	-	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-	-	-
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		248 272	-	-

PASSIF

Capitaux propres

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'ex.	370	100,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	370	100,00

AA HOLDING

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Décision de l'assemblée générale du 26/06/2024.

Libellé	Solde ouverture	Affectation résultat	+ Variations	- Variations	Solde clôture
Capital Social	37 000				37 000
Réserve légale	3 700				3 700
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	118 337	31 541	31 541		149 878
Résultat de l'exercice	31 541	-31 541	34 847	31 541	34 847

État des Dettes

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4 969	4 969	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	248 272	248 272	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	253 241	253 241	-	-
<i>Dont Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	-	-	-	-
<i>Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	-	-	-	-
<i>Dont Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>	248 272			

AA HOLDING

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Charges à Payer		Montant
Congés payés	Congés payés	-
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	4 969
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	-
	Divers	-
TOTAL		4 957

COMPTE DE RÉSULTAT

AA HOLDING

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Résultat Financier

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	40 589	34 307
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	40 589	34 307
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Différence négative de changes sur les créances et dettes financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	-	-
Résultat financier	40 589	34 307

COMPTES ANNUELS DETAILLES

- BILAN ACTIF DETAILLE -

AA HOLDING

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles (1)				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Autres participations	82 481	82 481		
26110000 Titres De Participation (Actions)	82 481	82 481		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	82 481	82 481		
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances (3)				
Autres créances	393 300	393 300		
45110000 AA1 Capital Holding (USA)	393 300	393 300		
Trésorerie				
Disponibilités	2 885	7 613	-4 728	-62,10
51210100 SG	2 885	7 613	-4 728	-62,10
Comptes de régularisation				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	396 185	400 913	-4 728	-1,18
TOTAL ACTIF GENERAL	478 666	483 394	-4 728	-0,98

- BILAN PASSIF DETAILLE -

AA HOLDING

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1	Variation	
			en €	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel (dont versé: 37 000,00)	37 000	37 000		
10131000 Capital Souscrit - Appele Verse	37 000	37 000		
Réserve légale	3 700	3 700		
10611000 Reserve Legale Proprement Dite	3 700	3 700		
Report à nouveau	149 878	118 337	31 541	26,65
11000000 Report A Nouveau (Solde Creditteur)	149 878	118 337	31 541	26,65
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	34 847	31 541	3 306	10,48
Situation Nette	225 425	190 578	34 847	18,28
TOTAL CAPITAUX PROPRES	225 425	190 578	34 847	18,28
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts et dettes financières divers (3)	248 272	288 272	-40 000	-13,88
45510000 Cpte Courant - Antoine Magnier	127 272	147 272	-20 000	-13,58
45511000 Cpte Courant - Arnaud Magnier	121 000	141 000	-20 000	-14,18
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 969	4 544	425	9,36
408 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	4 969	4 544	425	9,36
Comptes de régularisation				
TOTAL DETTES	253 241	292 816	-39 575	-13,52
TOTAL PASSIF GENERAL	478 666	483 394	-4 728	-0,98

- COMPTE DE RESULTAT DETAILLE -

AA HOLDING

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Variation			
	N	N-1	en €	en %
Produits d'exploitation				
Chiffre d'affaires net				
Autres produits		830	-830	-100,00
75800000 Produits divers gestion courante		830	-830	-100,00
Total des produits d'exploitation I (1)		830	-830	-100,00
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes (3)	5 742	3 269	2 473	75,66
62261000 Honoraires Comptables	1 830	1 776	54	3,04
62262000 Honoraires Juridique	3 495	1 075	2 420	225,25
62780000 Autres Frais Et Commissions / Prest	417	418	-1	-0,26
Impôts, taxes et versements assimilés		327	-327	-100,00
63511000 Cet (Cfe + Cvae)		327	-327	-100,00
DOTATION D'EXPLOITATION				
Total des charges d'exploitations II (2)	5 742	3 596	2 146	59,69
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-5 742	-2 766	-2 976	-107,60
Opérations en commun				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)	40 589	34 307	6 283	18,31
76110000 Revenus Des Titres De Participation	40 589	34 307	6 283	18,31
Total des produits financiers (V)	40 589	34 307	6 283	18,31
Charges Financières				
Total des charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	40 589	34 307	6 283	18,31
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	34 847	31 541	3 306	10,48
Produits Exceptionnels				
Total des produits Exceptionnels VI				
Charges Exceptionnelles				
Total des charges exceptionnelles VII				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)				
TOTAL DES PRODUITS	40 589	35 137	5 453	15,52
TOTAL DES CHARGES	5 742	3 596	2 146	59,69
BENEFICE OU PERTE	34 847	31 541	3 306	10,48

LIASSE FISCALE

Imprimés fiscaux

H		COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		☒	Si oui, indication du logiciel utilisé
		SAP	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Société ou indépendant :		Société ou indépendant :	
Exponens Conseil et Expertise			
20 Rue Brunel			
75017 PARIS		Tél:	
Tél:			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :		Date: 2025-03-20	
		Lieu: TAVERNY	
		Qualité et nom du signataire:	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné		Signature :	
Examen de conformité fiscale (ECF)		prestataire :	



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N°2065-SD

N° 2065 bis-SD
2024
Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Néant ☒

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions	payées par la société elle-même				a					
	payées par un établissement chargé du service des titres				b					
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)					c					
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus :					e					
Libellé						Montant				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2 du 3 de l'article 158 du CGI						i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2 du 3 de l'article 158 du CGI						j				
Montant des revenus répartis						TOTAL (ligne a à e)				
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS										
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SCA : associés gérants - SEP, sié copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette impôt sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements, forfaitsaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société								
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des versements versés :							
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titres de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titres de frais de professionnels, autre que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
			Indemnités forfaitaires		Remboursements		Indemnités forfaitaires		Remboursements	
K DIVERS										
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)										
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION										
Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)									
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages									
MVLT imposées				à 0 %		à 15 %		à 19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice										
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice										
MVLT réalisée au cours de l'exercice										
MVLT restant à reporter										
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS										
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024



N° 15949 * 03

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AA HOLDING		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		48 Avenue des Châtaigniers		95150 TAVERNY	
SIRET		5 0 9 0 7 5 6 5 1 0 0 0 2 6			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le 2024-12-31	
				Brut 1	
				Amortissements, provisions 2	
				Net 3	
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	82 481 CV	82 481
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières *		BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	82 481 BK	82 481	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	393 300 CA	393 300
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	CE	
		CF	2 885 CG	2 885	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	396 185 CK	396 185	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	478 666 1A	478 666	
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AA HOLDING		Néant ☐ *	
					Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 37.000.)			DA	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...			DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(	dont écart d'équivalence EK	)	DC
	Réserve légale (3)			DD	3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3) *	(	dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF
	Autres réserves	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		EJ	DG
	Report à nouveau			DH	149 878
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	34 847
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	225 425
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligatoires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers	(	dont emprunts participatifs EI	)	DV
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 969
	Dettes fiscales et sociales			DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	253 241	
Écart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	478 666	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			- Écart de réévaluation libre	1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH
				253 241	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général
des impôts)

Désignation de l'entreprise		AA HOLDING				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	Biens *	FD		FE		FF	
		Services *	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ		FK		FL	
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	
	Autres produits (1) (11)						FQ	
			TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	
	Salaires et traitements *						FY	
	Charges sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *		HS		GA
				- dotations aux provisions				GB
				Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC
				Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD
	Autres charges (12)						GE	
			TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)				GF	5 742
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(5 742)
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	40 589	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
		TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				GP	40 589	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
		TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	40 589	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	34 847	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AA HOLDING		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	40 589
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 742
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	34 847
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont {	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX	
	(6 ter) Dont {	- amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC	
		- amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD	
	(9) Dont transfert de charges			A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)			A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles				
				Facultatives A6	Obligatoires A9
			dont cotisations facultatives Madelin A7		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

[illegible]

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AA HOLDING										Néant ☐ *								
CADRE A	IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
											1		2		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains												KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		(dont composants		L9				) KJ			KK		KL					
		Sur sol d'autrui		(dont composants		M1				) KM			KN		KO					
		Installations gales, agencements, aménagements des constructions		dont composants		M2				) KP			KQ		KR					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										dont composants		M3		) KS		KT		KU	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *												KV		KW		KX		
		Matériel de transport *												KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique												LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *												LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours												LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes												LK		LL		LM			
	TOTAL III												LN		LO		LP			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence												8G		8M		8T			
	Autres participations												8U	82 481	8V		8W			
	Autres titres immobilisés												1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières												1T		1U		1V			
	TOTAL IV												LQ	82 481	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG	82 481	ØH		ØJ				
CADRE B	IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
											Par virement de poste à poste		Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		IO		LV		LW		1X	
	Terrains												IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre										IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui										IR		MD		ME		MF		
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions										IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillages industriels												IT		MJ		MK		ML	
	Autres immo. corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers										IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport										IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier										IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers*										IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours												MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes												NC		ND		NE		NF		
TOTAL III												IY		NG		NH		NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence												IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations												IØ		ØX		ØY	82 481	ØZ	
	Autres titres immobilisés												I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières												I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV												I3		NJ		NK	82 481	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												I4		ØK		ØL	82 481	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise		AA HOLDING				Néant ☒ *	
Exercice N clos le		2024-12-31					
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) ⁽¹⁾		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice {(col. 1 – col. 2) – col. 5} ⁽⁵⁾	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice ⁽⁴⁾		
			Montant des suppléments d'amortissement ⁽²⁾	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés ⁽³⁾			
			①	②			③
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE		
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE		

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AA HOLDING										Néant ☒ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN							
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ							
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH							
TOTAL I		RK		RM		RN		RO							
Terrains		PI		PJ		PK		PL							
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ							
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC							
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG							
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK							
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO							
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
TOTAL II		QU		QV		QW		QX							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR							
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6								
		Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc., aménagements divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages, récupérations et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW						Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY					Total général non ventilé (NW – NY)	NZ
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9				Z8					
Primes de remboursement des obligations						SP				SR					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		AA HOLDING						Néant ☒ *		
NATURE DES PROVISIONS		Montant du début de l'exercice		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprise de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS REVENUES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 % ☐	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI) ☐	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations * ☐	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		D4		5T		5U		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participations	9U		9V	0	9W	0	9X	0
		- autres immobilisations financières (1) * ☐	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I+II+III)		7C		UB		UC		UD	0
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF					
	- financières		UG		UH					
	- exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NO1-SD

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Extensions

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

Calcul IS

Application du taux réduit	
Conditions de CA respectées inférieur à	☐
Chiffre d'affaires	0
Durée en mois de l'exercice	0
Base retenue	0
Capital entièrement libéré	☐
Le capital est-il détenu à au moins 75% de manière continue par une personne physique?	☐
Le capital est-il détenu à au moins 75% de manière continue par une ou des société(s) respectent les conditions?	☐

RÉSULTAT FISCAL IMPOSABLE	
Résultat comptable avant impôt	34 847
Total des Réintégrations	34 847
Total des Déductions	38 560
Déficit Imputé	0
Déficit Généré	0
RÉSULTAT FISCAL IMPOSABLE	0

IMPÔT SOCIÉTÉ À PAYER			
Impôt société taux normal	0	0	0
Impôt société taux réduit	0	0	0
PV à long terme imposables 15%	0	0	0
PV à long terme imposables à 19%	0	0	0
Autres PV imposable à 19%	0	0	0
Autre impôt à taux particulier	0	0	0
Contribution sociale	0	0	0
Contribution annuelle sur les revenus locatifs	0	2	0
Contribution exceptionnelle s/IS	0	0	0
IMPÔT SOCIÉTÉ À PAYER			0
RÉSULTAT NET COMPTABLE THÉORIQUE APRÈS IMPÔT			34 847
RÉSULTAT COMPTABLE RÉEL APRÈS IMPÔT			34 847
Écart			0

⑧ ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AA HOLDING				Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	393 300	393 300						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
Charges constatées d'avance		VS									
TOTAUX			VT	393 300	VU	393 300	VV				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine VG									
		à plus d'1 an à l'origine VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 969	4 969							
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	248 272	248 272							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	253 241	VZ	253 241					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL	248 272			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Designation de l'entreprise		AA HOLDING				Néant ☐		Exercice N clos le		
		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)				ET ☐		2024-12-31		
I. REINTEGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non déductibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA		34 847	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous):						WD			
	Autres charges et dépenses souplaires (art. 39-4 du CGI)						WF			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option:						RA			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)						WI			
	Amendes et pénalités						WJ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)						I7			
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209B du CGI		L7	K7	
Régimes particuliers d'imposition d'IR	Moins-values nettes à long terme		{		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)		I8			
			{		- imposées au taux de 0%		ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*)		{		- Plus-values nettes à court terme		WN			
			{		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3ème et 212 du CGI)		SU		Zone d'entreprises* (activité exonérée):		SW	WQ	
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro:		MB		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
								TOTAL I		
								WR		
								34 847		
II. DEDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)								WU		
Régime d'imposition des sociétés et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{		- imposées aux taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV			
			{		- imposées au taux de 0 %		WH			
			{		- imposées au taux de 19 %		WP			
			{		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure		WW			
			{		- imputées sur les déficits antérieurs		XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net des actions et parts d'intérêts:		(		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		2 029	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI):								ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY	
	Majoration d'amortissement *								XD	
	Affectation sur le bénéfice ou le résultat de l'exercice	Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies):	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	XF
					S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies):	PA	
					Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies):	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies):	XC	
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS):								XS	
	Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	(	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies):	X9		dont déduction exceptionnelle simulatoire de conduite (art. 39 decies E):	YH		)	XG
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC				
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B):			YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	Y0				
dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F):			YI		Créance dégagee par le report en arriéré de déficit	ZI				
dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies G):			YL							
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		

III. RESULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	38 560
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I moins II)	XI	0		
	Déficit (II moins I)			XJ	3 713
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *			ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	0	XO	3 713

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

I REINTEGRATIONS DIVERSES	Exercice N
	Montant

II DEDUCTIONS DIVERSES	Exercice N
	Montant



DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS
NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		AA HOLDING		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DEFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	385 514
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice	
				K4 ter	0
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)				K5	0
Déficits reportables (différence K4 + K4bis-K5)				K6	385 514
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	3 713
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	389 227
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES ☐					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	0
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotation de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis al. 2 ^o du CGI * ☐		ZV	0	ZW	0
Provisions pour risques et charges * ☐					

TOTAUX	8X	0	8Y	0
Provisions pour dépréciation *				

TOTAUX	9D	0	9E	0
Charges à payer				

TOTAUX	9K	0	9L	0
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	0	YO	0
à reporter au tableau n° 2058-A-SD : Ligne WI Ligne WU				

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations (1)	Montant net à la fin de l'exercice
	L1	0	0	0

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AA HOLDING										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	118 337	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
					- Autres réserves	ZD							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	31 541		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG	149 878						
TOTAL I		ØF	149 878	(N.B : le total I doit être égal au total II)		TOTAL II	ZH	149 878					
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :					
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		(	Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail		J7		)	YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR			
	Effets portés à l'compte et non échus									YS			
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance									YT		
		- Locations, charges locales et de copropriété		(	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8		)	XQ			
		- Personnel extérieur à l'entreprise									YU		
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	5 325	
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtage									YV		
		- Autres comptes		(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES		)	ST	417		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD									ZJ	5 742		
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE et CVAE									YW		
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(	dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		ZS		)	9Z			
		Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD									YX		
TVA	- Montant de la TVA collectée									YY			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2023) *									ØB			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%		
	- Numéro de centre agréé *		XP							ZR			
	- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG			
RÉGIME DE GROUPE*	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH			
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	0			
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	0			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale		JH		n° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise	AA HOLDING				Néant ☒ *
-----------------------------	------------	--	--	--	---

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle: ☐
1	2	3	4	5	6

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1) ☐
			19%	15% ou 12,80%	0%	
7	8	9	10			11

I-IMMOBILISATIONS

II-AUTRES ELEMENTS

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9) ☐						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10) ☐		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % (colonne 11)						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Détails : DIVERS

Autres, éléments : divers	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19%
		19%	15% ou 12,80%	0%	

Désignation de l'entreprise		AA HOLDING		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU		Néant ☒	
A -ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME									
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)									
Origine		Montant net des plus-values réalisées ☐	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice		Montant restant à réintégrer			
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie								
	Sur 3 ans (entreprises à l'IR)	0		0		0			
	Sur 10 ans ☐	0		0		0			
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI) ☐	0		0		0			
	TOTAL 1	0		0		0			
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice		Montant restant à réintégrer			
	Sur 3 ans au titre de	N-1	0	0	0		0		
		N-2	0	0	0		0		
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) ☐	N-1	0	0	0		0		
		N-2	0	0	0		0		
		N-3	0	0	0		0		
		N-4	0	0	0		0		
		N-5	0	0	0		0		
		N-6	0	0	0		0		
		N-7	0	0	0		0		
		N-8	0	0	0		0		
		N-9	0	0	0		0		
	TOTAL 2	0	0	0		0			
B -PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS									
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)									
Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre ☐			Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre ☐						
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice		Montant restant à réintégrer			
TOTAL		0	0	0		0			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		AA HOLDING		Néant ☒		
		Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou de 12,8 % ❷ ❶ Entreprises soumises à l'IS ❷ Entreprises soumises à l'IR Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❶ Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M € (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❶				
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %		
❶		❷	❸	❹		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1					
	N – 2					
	N – 3					
	N – 4					
	N – 5					
	N – 6					
	N – 7					
	N – 8					
	N – 9					
	N – 10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *						
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Solde des moins-values à reporter (2 + 3 – 4 – 5)	
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
❶		❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1					
	N – 2					
	N – 3					
	N – 4					
	N – 5					
	N – 6					
	N – 7					
	N – 8					
	N – 9					
	N – 10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

Désignation de l'entreprise		AA HOLDING				Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
			Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5 ^{ème} , 6 ^{ème} , 7 ^{ème} alinéas de l'article 39-1-5 ^{ème} du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
①	②	③	④	⑤			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD


DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le	et clos le	Données en nombre de mois	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
- Dont apprentis		YF	
- Dont handicapés		YG	
Effectif affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 – total 3)	OG
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF.		SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation	HR		

(1) ATTENTION : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § Déclaration des effectifs

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD

2024

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI) :

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital)

Néant ☐

Exercice clos le	2024-12-31	N° SIRET	50907565100026		
Dénomination de l'entreprise	AA HOLDING				
Adresse (voie)	48 Avenue des Châtaigniers				
Code postal	95150	Ville	TAVERNY		
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	370

I-CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

II-CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES : ☐

Titre (2)	Mr	Nom de famille	MAGNIER	Prénom(s)	Arnaud			
Nom d'usage			% de détention	50,00	Nb de parts ou actions	185		
Naissance :	Date	1971-11-10	N° Département	91	Commune	PALaiseau	Pays	FRANCE
Adresse	N°	294	Voie	Chemin du Vallier				
Code postal	69670	Commune	VAUGNERAY	Pays	FRANCE			
Titre (2)	Mr	Nom de famille	MAGNIER	Prénom(s)	Antoine			
Nom d'usage			% de détention	50,00	Nb de parts ou actions	185		
Naissance :	Date	1979-08-13	N° Département	84	Commune	ORANGE	Pays	FRANCE
Adresse	N°	154	Voie	Conjunto Castellana Campestre - Casa 56				
Code postal	00000	Commune	BARRANQUILLA	Pays	COLOMBIE			

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD

2024

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

Néant ☐

Exercice clos le	2024-12-31	N° SIRET	50907565100026
Dénomination de l'entreprise	AA HOLDING		
Adresse (voie)	Avenue des Châtaigniers		
Code postal	95150	Ville	TAVERNY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : ☐	P5	1
---	----	---

Forme juridique	Personne morale de droit étranger	Dénomination	AA1 CAPITAL HOLDING INC	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00	
Adresse N°	1880	Voie	Treble Drive	
Code postal	99999	Commune	HUMBLE, TEXAS	Pays ETATS-UNIS

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI

DGFIP N° 2464-SD 2024



(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément) Formulaire obligatoire (article 46 quater D-BA de l'annexe III au Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AA HOLDING
Adresse de l'entreprise : 48 Avenue des Châtaigniers
95150 TAVERNY
SIRET : 50907565100026
Exercice ouvert le : 2024-01-01 et clos le : 2024-12-31

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A/ Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	(a)	
EBITDA fiscal de l'exercice	(b)	(3 713)
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 % * b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	0
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	

B/ Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise	(d)	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé	(e)	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	(f)	0

C/ Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	(g)	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	(h)	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A/ Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	(i)	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI) (montant inférieur à 200 000€)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernée par le transfert de plein droit ⁽²⁾	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	(j)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	(k)	0
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (i bis) - (j) + (k)	(l)	0

B/ Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployée au titre de l'exercice N-5	(m)	3 000 000			
Capacités de déduction inemployée au titre de l'exercice N-4	(n)	3 000 000			3 000 000
Capacités de déduction inemployée au titre de l'exercice N-3	(o)	3 000 000			3 000 000
Capacités de déduction inemployée au titre de l'exercice N-2	(p)	3 000 000			3 000 000
Capacités de déduction inemployée au titre de l'exercice N-1	(q)	3 000 000			3 000 000
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	(r)				3 000 000

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieure à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant



RÉDUCTIONS ET CRÉDITS DIMPÔT

2069-RCI-SD
2024

Exercice ouvert le : 2024-01-01 Et clos le : 2024-12-31

Dénomination de l'entreprise AA HOLDING Néant ☒
SIREN de l'entreprise 509075651 PME au sens communautaire (Cocher la case) ☐

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)

Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)

I REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE		
Crédit d'impôt		Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat		
dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE		
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	2	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	
II CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE		
Crédit d'impôt		Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM		
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)		
III CAS PARTICULIERS		
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant

IV MECENAT ~~Liste des bénéficiaires finaux~~

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire	Intermédiaire	Valeur de la contrepartie
------------------	-------------------	--------------	---------------	---------------------------